

Du théâtre aux *mods* : une histoire de planches

ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Des décors personnalisables et renouvelés.

Si vous cherchez à aménager de manière originale votre intérieur, votre nouvelle bibliothèque, un pop up store ou le nouvel étalage de votre magasin, votre stand pour un événement ou le décor de votre spectacle, vous auriez tout intérêt à entrer en contact avec Julien De Visscher, de la société MCB. Il pourrait, en effet, vous proposer un service sur mesure à un prix abordable : concevoir pour vous des mods, c'est-à-dire des modules en bois adaptés à vos besoins, qu'ils soient temporaires ou permanents.



Penser le service et pas seulement le produit.

La société MCB s'inscrit résolument dans le nouveau tissu économique bruxellois, qui ne demande qu'à s'étendre pour inclure des acteurs de plus en plus nombreux, au plus grand bénéfice de l'emploi et de l'environnement de la Région de Bruxelles-Capitale.

De la cave aux *clm*aleses

Née dans l'urgence de construire des décors pour le spectacle de fin d'études au Conservatoire royal de Bruxelles, section théâtre, l'initiative de Julien De Visscher va se développer peu à peu, parallèlement à ses débuts en tant que comédien.

Mais si le théâtre attire beaucoup de monde, il n'en fait pas vivre tout autant. Aussi est-ce la construction de décors de théâtre qui prend peu à peu le pas

sur l'activité de comédien. Issu d'une famille d'entrepreneurs, Julien De Visscher transforme d'abord sa cave en atelier de construction de décors et autres comptoirs en bois. Mais le caractère éphémère de ses produits le poussera à réfléchir sur la manière de prolonger la vie de ses décors et autres étalages.

Chemin faisant, il entre en contact avec l'Union des Classes Moyennes (UCM), qui offre justement une formation à l'économie de la fonctionnalité. L'objectif ? Susciter une activité centrée sur le service, l'usage et non sur le produit, qui devient obsolète à plus ou moins long terme. Et c'est ainsi que MCB passe de la construction de décors à une nouvelle manière de concevoir les décors, les étalages. L'accompagnement par l'UCM a permis de sortir du problème des produits modulaires pour concevoir des services sur mesure.

Lancée lors de l'expo de vente d'art Manifesto au WTC, sa société, MCB, créée sur fonds propres, comprend désormais un bureau d'étude et un atelier de production. Les ingénieurs modélisent les besoins des clients et conçoivent des modules en bois recyclé, que les ouvriers réalisent, en réutilisant notamment des finitions antérieures. Et la boucle est bouclée.

Une entreprise pionnière, sur un sol dépollué

La société MCB emploie actuellement 5 personnes. Ses locaux devenus exigus

pour l'ampleur de son activité, elle déménagera petit à petit dans le parc PME Newton, à Anderlecht. Ce parc a été construit sur un site dépollué grâce au programme régional Brussels Greenfields, auquel le Feder a contribué pour moitié. Sur le site, MCB retrouvera le fournisseur de bois FSC auquel elle a recours le plus souvent, ce qui réduira d'autant les frais de déplacements et les pertes de temps. Dans ses ateliers, on récupère les finitions destinées à des événements passés et on réaménage de façon originale des magasins grâce aux mods et aux finitions, qui constituent désormais un capital rentabilisé au bout de 5 à 7 ans : en les faisant tourner dans une série de magasins, tout en les personnalisant.

Et c'est là que MCB se place dans l'économie de la fonctionnalité : elle cherche à développer davantage l'usage que le produit.

Une activité économique bientôt rentable

Après avoir investi 350 000 € en fonds propres, MCB espère pouvoir engranger prochainement des bénéfices grâce à son offre de services et de produits qui répondent de plus en plus à la demande du temps.

Le cœur de l'activité de MCB est d'offrir un autre service et pas seulement un produit. Sa démarche est certes écologique (approvisionnement en bois labellisé FSC, du peuplier à partir duquel on fabrique des panneaux de bois au Portugal) ; mais aussi facilité d'installation - boulons et clé visseuse suffisent, ce qui permet de faire baisser les prix de revient. Par exemple, là où le prix du marché s'élève à 7 500 €, MCB se limite à 2 500 €. Mais elle s'appuie surtout sur un bureau d'études qui modélise et propose diverses formules en fonction des chutes de bois, des finitions récupérées.



Le monde du spectacle, une cible pour les mods ?

Les théâtres demeurent une cible pour MCB qui leur propose de louer leurs décors. Mais le secteur n'est pas riche et pas toujours ouvert aux nouveautés, le frein principal restant les mentalités conservatrices, qui préfèrent posséder plutôt que louer leurs décors. Néanmoins, plusieurs partenariats ont déjà été noués avec le théâtre Le Public et le théâtre royal de la Monnaie.

Mais le potentiel existe, puisqu'actuellement, 80 % des décors de théâtre finissent dans des dépôts, sans être réutilisés. S'ils étaient loués via un système comme celui des mods, cela permettrait aux théâtres de disposer de décors sans s'encombrer des problèmes de stockage.

Vous créez votre société dans l'économie circulaire ?

On vous aide.

- MCB a bénéficié de divers soutiens, notamment de la part de partenaires publics comme Citydev pour son installation dans le parc PME Newton, qui lui permet de louer des ateliers et des bureaux à des prix inférieurs de 50 % à ceux du marché.
- Atrium : qui diffuse la location de finitions auprès des commerces membres de l'association.
- L'Union des Classes Moyennes (UCM) via la formation et l'accompagnement à l'économie de la fonctionnalité, financés dans le cadre de l'Alliance Emploi Environnement.

BRÈVE

SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Quelles ambitions pour l'économie circulaire à Bruxelles ? Quelles doivent en être les lignes directrices ? Quelles leçons pouvons-nous tirer des expériences menées à l'étranger ?

Voilà quelques-unes des questions qui ont été abordées lors du symposium international du 29 mai 2015, organisé conjointement par la ministre de la qualité de vie, de l'environnement et de l'énergie, Céline Fremault, par le ministre de l'économie et de l'emploi, Didier Gosuin et par Bruxelles Environnement. Il s'adressait aux représentants politiques et institutionnels bruxellois et de régions européennes, aux entreprises, aux acteurs relais de l'économie, de l'innovation, de la recherche, de l'enseignement, de la formation, de l'insertion, aux experts environnementaux, aux métiers de conseil, etc. Ce symposium a été suivi le 10 juin par une journée d'ateliers sur les opportunités de l'économie circulaire pour les acteurs bruxellois.

Plus d'infos sur l'économie circulaire : www.environnement.brussels

Nouvelle législation

Découvrez les nouvelles réglementations en rapport avec l'environnement, l'urbanisme et l'énergie adoptées par les autorités bruxelloises

Matière	Nature juridique	Dates	Contenu
Permis	Ordonnance	Du 27/03/2014, MB du 16/03/2015	modifiant l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement
Bien-être animal	Arrêté du Gouvernement	Du 19/03/2015, MB du 30/03/2015	modifiant l'arrêté royal du 25 avril 2014 relatif à l'identification et l'enregistrement des chiens et l'arrêté ministériel du 25 avril 2014 relatif à l'identification et l'enregistrement des chiens
Eau	Arrêté du Gouvernement	Du 23/05/2014, MB du 17/04/2015	relatif à l'affectation de la part des recettes générées par la tarification de l'eau à des fins de solidarité internationale
Energie	Ordonnance	Du 23/04/2015, MB du 7/05/2015	portant assentiment à l'Accord de coopération du 27 février 2014 entre l'Etat fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale relatif à la création d'un comité de coordination et de facilitation pour l'octroi des autorisations pour des projets d'infrastructures énergétiques transeuropéennes, en exécution du règlement (UE)
Energie	Ordonnance	Du 23/04/2015, MB du 7/05/2015	portant assentiment à l'amendement au Protocole de Kyoto adopté à Doha le 8 décembre 2012
Nature	Ordonnance	Du 23/04/2015, MB du 7/05/2015	portant assentiment à l'Accord international de 2006 sur les bois tropicaux, fait à Genève le 27 janvier 2006